La Véloroute Charles-Le-Téméraire

Au Luxembourg

www.lorvelo.fr

De Martelange

A Perl

90 kms

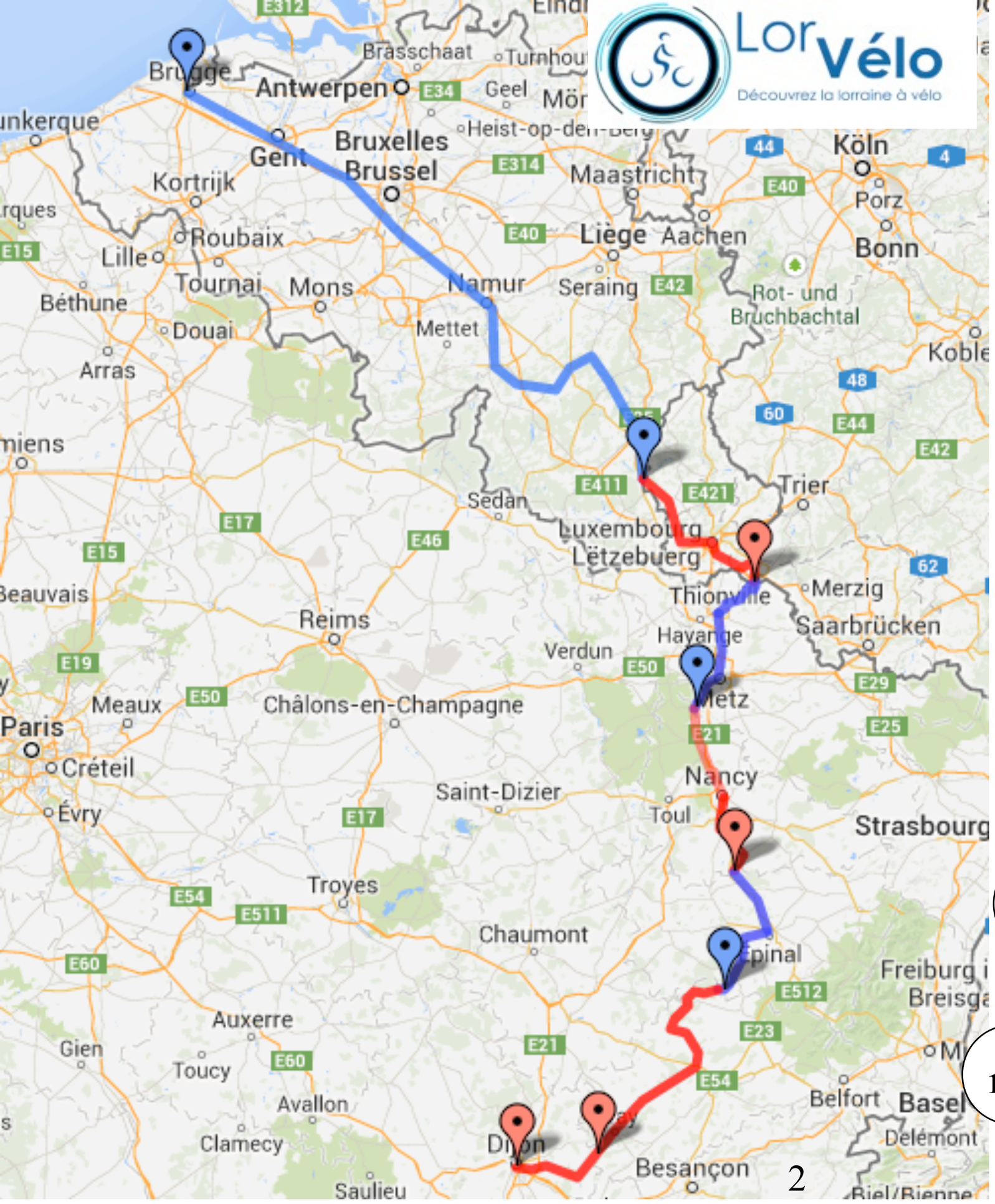

la Véloroute Charles le Téméraire : 850 kms

1ère étape: Bruges-Martelange
330 kms en Belgique

2ème étape : Martelange-Schengen
90 kms au Luxembourg

3ème étape : Apach- Novéant-sur-Moselle
80 kms en Lorraine 57

4ème étape : Arnaville-Gripport
90kms en Lorraine 54

5ème étape : Socourt-Fontenoy-le-Château
70 kms en Lorraine 88

6ème étape : Ambiévillers-Dijon
190 kms en Franche-Comte (70) Bourgogne (21)

Luxembourg

de Martelange à Schengen

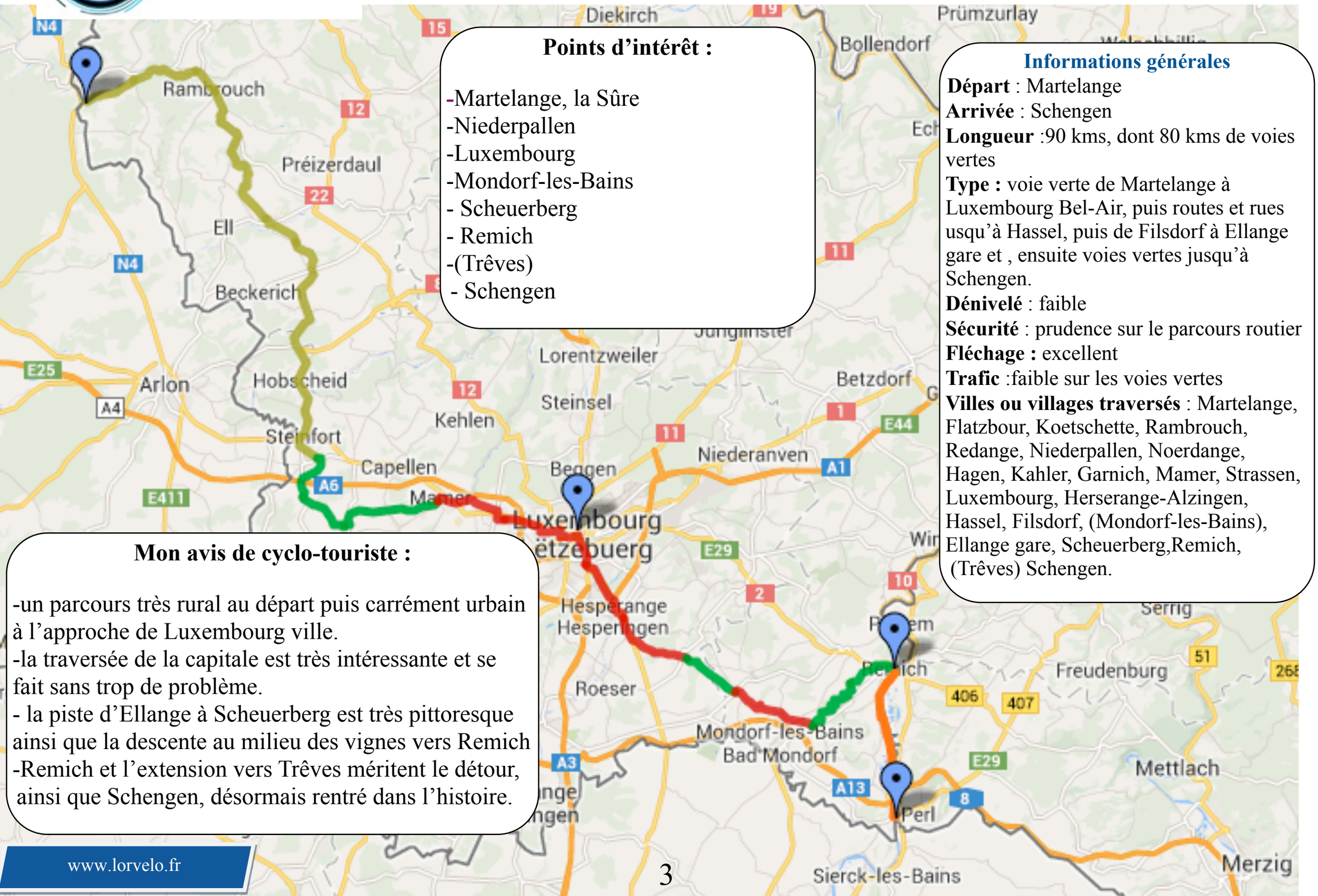

Points d'intérêt :

-Martelange, la Sûre
-Niederpallen
-Luxembourg
-Mondorf-les-Bains
- Scheuerberg
- Remich
-(Trêves)
- Schengen

Informations générales

Départ : Martelange
Arrivée : Schengen
Longueur :90 kms, dont 80 kms de voies vertes
Type : voie verte de Martelange à Luxembourg Bel-Air, puis routes et rues usqu'à Hassel, puis de Filsdorf à Ellange gare et , ensuite voies vertes jusqu'à Schengen.
Dénivelé : faible
Sécurité : prudence sur le parcours routier
Fléchage : excellent
Trafic :faible sur les voies vertes
Villes ou villages traversés : Martelange, Flatzbour, Koetschette, Rambrouch, Redange, Niederpallen, Noerdange, Hagen, Kahler, Garnich, Mamer, Strassen, Luxembourg, Herserange-Alzingen, Hassel, Filsdorf, (Mondorf-les-Bains), Ellange gare, Scheuerberg,Remich, (Trêves) Schengen.

Mon avis de cyclo-touriste :

-un parcours très rural au départ puis carrément urbain à l'approche de Luxembourg ville.
-la traversée de la capitale est très intéressante et se fait sans trop de problème.
- la piste d'Ellange à Scheuerberg est très pittoresque ainsi que la descente au milieu des vignes vers Remich
-Remich et l'extension vers Trêves méritent le détour, ainsi que Schengen, désormais rentré dans l'histoire.

Luxembourg

2ème étape : Martelange - Schengen

au Luxembourg, j'ai composé mon parcours à partir du réseau national des pistes cyclables de 1999.J'ai effectué ce parcours **en vélo en 2013,** avec 80 kms de Voies Vertes sur les 90 au total.

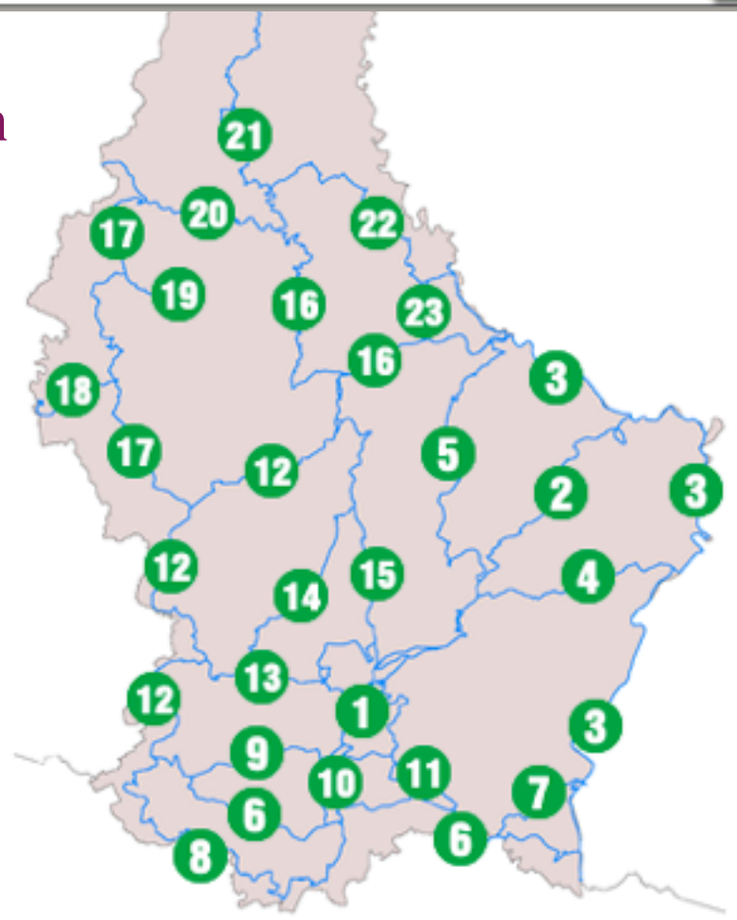

Lien direct vers ces pages: www.pistescyclables.lu ou www.velospisten.lu

Par la loi du 6 juillet 1999 portant création d'un réseau national de pistes cyclables, le département des Travaux Publics a été mandaté pour la réalisation d'un réseau cyclable national et cohérent reliant les différentes régions avec leurs principaux centres d'intérêts économiques et touristiques et assurant une liaison entre eux des différents réseaux communaux de pistes cyclables.

La couverture nationale de ce réseau devant assurer la cohérence des efforts en la matière, garantir un standard uniforme et élevé de ces pistes et surtout permettre aux autorités communales de se greffer sur le réseau national permettant ainsi une interpénétration intercommunale des pistes.

Le réseau tel que prévu par la loi englobe quelque **950 km de pistes** dont actuellement **600 km sont réalisées**. Une extension éventuelle du réseau, qui comporte actuellement **23 pistes,** nécessiterait une modification de la loi de 1999.

Actualités

Chantiers
Tronçons balisés
Nouveaux tronçons

Pistes cyclables

Recherche par localités
Cartes du réseau
... chez nos voisins

Réseau national

1 "du Centre"
2 "d'Echternach"
3 "des 3 Rivières"
4 "de la Syre"
5 "Ernz Blanche"
6 "des3 Cantons"
7 "Jangeli"
8 "Terre Rouge"
9 "Faubourg Minier"
10 "François Faber"
11 "Charly Gaul"
12 "de l'Attert"
13 "Nicolas Frantz"
14 "Eisch-Mamer"
15 "de l'Alzette"
16 "de la Sûre Moyenne"
17 "de l'Ouest"
18 "des Ardoisières"
19 "Lac de la Haute-Sûre"
20 "de la Wiltz"
21 "du Nord"
22 "des Ardennes"
23 "Benny"

Martelange (km0)

voie verte 18 PC des ardoisières

La Sûre, longue de 200 kms, prend sa source à Vaux-sur-Sure en Belgique et arrose Martelange, Ettelbrück, Diekirch, Echternach avant de se jeter dans la Moselle à Wasserbillig.

à gauche de la route, la Belgique. A droite, le Luxembourg et sa quinzaine de station-service.

le parcours débute à Haut-Martelange par une piste cyclable : la PC 18 des Ardoisières.

VRCT Luxembourg

Flatzbour (km5)

Koetschette (km9)

Rambrouch (km11)

Redange (km19)

Niederpallen (km22)

Voie verte 17 PC
de l'Ouest

l'ancienne gare
sur la ligne Jangeli

Voie verte 17 PC
de l'Ouest

voie verte 12 PC
de l'Attert

Noerdange (km24)

Hagen (km34)

Kahler (km37)

Garnich (km40)

voie verte 13 PC Nicolas Frantz

à Garnich, on rejoint la grand route. Prendre à gauche sur 500m, puis suivre le chemin Jonction de Strassen à droite.

De Garnich à Mamer

voie verte 13 PC Nicolas Frantz

agréable par beau temps mais à découvert, et avec pas mal de relief

Mamer (km46)

voie verte 13 PC Nicolas Frantz

VRCT Luxembourg

de Mamer à Strassen

voie verte 13 PC Nicolas Frantz

voie verte 13 PC Nicolas Frantz

voie verte 1 PC du centre Luxembourg

Strassen (km50)

Luxembourg-Bel Air (km53)

De Strassen à Luxembourg-Bel Air

on enjambe l'autoroute reliant Luxembourg à Bruxelles et on traverse ensuite une zone d'activité

Luxembourg City (km52)

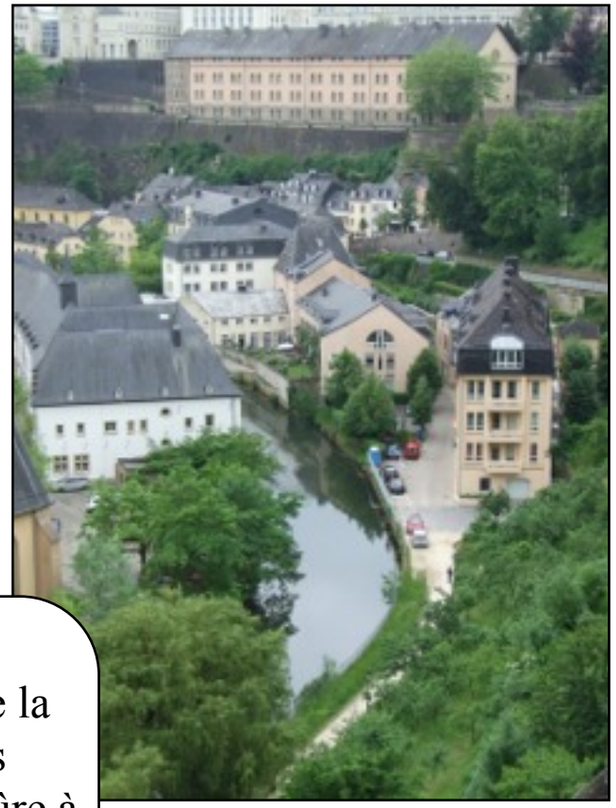

c’est dans le Grund que la Pétrusse se jette dans l’Alzette qui rejoint la Sûre à Ettelbrück.

Luxembourg City (km52)

Un très bon fléchage permet de traverser la ville sans problème

quand le Velib devient velòh!

Direction Kirchberg

l'aéroport du Findel est tout proche

Luxembourg gare (km56)

1859 : construction d'une gare en bois. La nouvelle gare a été construite entre 1907 et 1913 et modernisée récemment, entre 2006 et 2012.

Bréve histoire du Luxembourg :
les comtes de Luxembourg «bourguignons» :
1443 : Philippe le Bon 1467 : Charles le Téméraire
1477 :Marie de Bourgogne.
1482-1684 : période Habsbourg puis branche espagnole.
1684 : Louis XIV annexe le Luxembourg. 1697 : rendu aux Habsbourgs et intégrés aux Pays-Bas autrichiens
1795-1815 : période française
1816-1830 : période néerlandaise
1830-1839 : période belge
1839-1867 : vers l'indépendance
1867 : échec de la tentative de rachat du Luxembourg par Napoléon III aux Pays-Bas. Le traité de Londres en fait un état neutre, qui se dote d'une constitution.
1890 : avènement du Grand-Duc Adolphe

Hesperange-Alzingen (km60)

le manoir d'Hespérange, avant-poste du chateau-fort de Luxembourg, démantelé en 1480, par Maximilien d'Autriche, gendre de Charles le Téméraire

le pont de l'autoroute menant au Findel

Hassel (km65)

Filsdorf (km68)

de Filsdorf à Ellange gare

station thermale

petit détour par Mondorf-les-Bains (+4kms)

casino

on emprunte la route de Filsdorf à Ellange gare, par Mondorf-les-Bains

Ellange gare (km73)

de Ellange-Gare à Scheuerberg, un très agréable parcours en forêt

Scheuerberg (km78)

un très joli village, niché dans les vignes

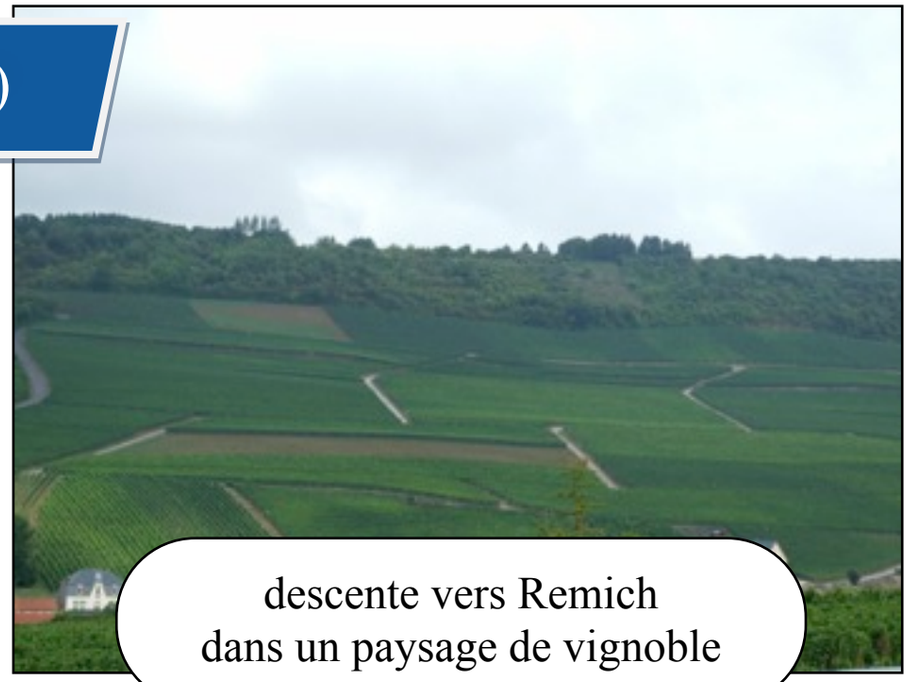

descente vers Remich dans un paysage de vignoble

Remich (km81)

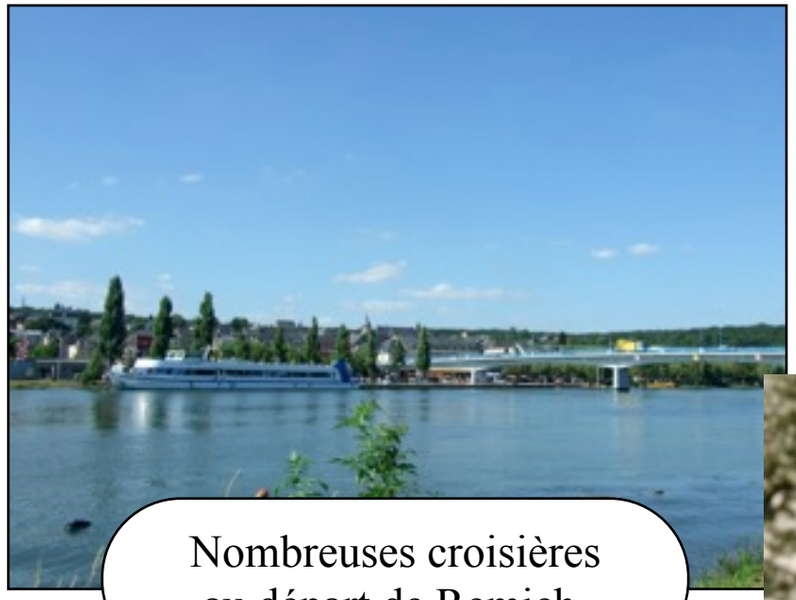

Nombreuses croisières
au départ de Remich,

petite ville tranquille mais
toujours animée

Schengen (km90)

ce pont relie Apach, en France, Perl, en Allemagne et Schengen au Luxembourg

Le 14 Juin 1985, sur la Moselle sont signés les accords de Schengen. Ainsi est créé l'espace Schengen entre la France, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas. Cet accord consacre l'ouverture des frontières entre les pays signataires. La convention Schengen de 1990 traite de la coopération policière et de l'immigration. 25 pays,dont la Suisse font aujourd'hui partie de la zone Schengen.